



11 juillet 2019

Le très honorable Justin Trudeau, c. p., député  
Premier ministre du Canada  
Parti libéral du Canada  
350, rue Albert, bureau 920  
Ottawa (Ontario) K1P 6M8

Monsieur le Premier ministre,

À l'aube de l'élection fédérale qui aura lieu cet automne, les premiers ministres des provinces et des territoires invitent les chefs de partis fédéraux à réfléchir à la valeur et à l'importance des relations fédérale-provinciales-territoriales.

Le Canada fonctionne à son meilleur lorsque le partage des compétences est respecté, lorsque la diversité des gouvernements et leurs différences sont reconnues et lorsque les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral travaillent ensemble à surmonter des défis communs, en tant qu'ordres de gouvernement égaux, mais distincts. À l'approche des élections, l'ensemble des premiers ministres ont une chance unique de réaffirmer leur engagement à l'égard du fédéralisme canadien. Nous invitons le gouvernement fédéral à collaborer au renforcement des relations et des institutions intergouvernementales de façon respectueuse, constructive et en favorisant la poursuite des intérêts des Canadiens de toutes les régions au pays.

Les premiers ministres des provinces et des territoires invitent le premier ministre du Canada à coprésider une Réunion des premiers ministres à la suite de l'élection fédérale afin de discuter de certains sujets prioritaires pour les Canadiens, notamment la compétitivité économique, l'emploi et la formation professionnelle, l'immigration, les soins de santé, les changements climatiques et la réconciliation avec les peuples autochtones. Ces sujets d'importance majeure ont été discutés en détail par les premiers ministres des provinces et territoires lors de leur rencontre estivale annuelle, qui a eu lieu cette semaine à Saskatoon.

Les Canadiens éliront un gouvernement fédéral cet automne et il importe que leur choix repose sur une information claire et transparente concernant la position de chacun des partis et de leur chef sur ces questions. Nous vous demandons donc de réfléchir à ces enjeux et de répondre aux questions ci-dessous.

## **Compétitivité économique**

Les Canadiens s'attendent à ce que leurs dirigeants prennent des décisions politiques visant à soutenir l'économie canadienne, stimulent la croissance économique, favorisent le dialogue avec les communautés autochtones et leurs dirigeants, et favorisent la productivité et l'innovation. Il est essentiel que tous les gouvernements au Canada assurent un juste équilibre entre l'exploitation des ressources naturelles et la sauvegarde de l'environnement, et mettent en place des procédures d'évaluation des projets majeurs de mise en valeur des ressources naturelles qui soient efficaces, transparentes, prévisibles et qui peuvent être réalisées dans des délais raisonnables. Pour assurer la confiance des investisseurs, le Canada doit se positionner comme un endroit qui soit prévisible, innovant, responsable, productif et favorable au développement des affaires. Il est essentiel, afin de bâtir des communautés plus fortes et une économie plus robuste, de procéder à des investissements dans les infrastructures économiques stratégiques, notamment dans les domaines des transports, des communications et de l'énergie. Les Canadiens attendent du gouvernement fédéral qu'il s'oppose aux politiques protectionnistes et aux mesures commerciales injustes envers les industries canadiennes, et qu'il améliore le commerce et les échanges internationaux en diversifiant ses relations commerciales, ce qui exigera la participation active des provinces et des territoires.

*Question 1 – Quelles mesures adopterez-vous afin d'améliorer la compétitivité économique du Canada? Comment allez-vous intégrer les perspectives autochtones dans ce dialogue? Quelle approche réglementaire préconisez-vous pour favoriser la certitude chez les investisseurs tout en veillant à la protection de l'environnement? Comment veillerez-vous à ce que les infrastructures économiques stratégiques soient adéquatement financées et soutenues? Allez-vous simplifier la procédure d'accès au financement fédéral destiné aux infrastructures pour les provinces et les territoires? Vous engagez-vous à réduire le nombre d'exceptions fédérales contenues dans l'Accord de libre-échange canadien? Vous engagez-vous à déployer des mesures concrètes visant la réduction du fardeau réglementaire fédéral? Offrirez-vous aux provinces et aux territoires une place à la table de négociation d'accords de commerce international? Comment soutiendrez-vous les provinces et les territoires, les entreprises, les travailleurs et les communautés lorsque d'importants partenaires économiques comme la Chine et les États-Unis imposent des restrictions injustes aux exportations canadiennes? Comment travaillerez-vous à faire en sorte que les entreprises canadiennes soient exemptées des mesures protectionnistes de type Buy America? Quelles mesures adopterez-vous afin de réduire la dépendance du Canada à l'égard du pétrole étranger et vous engagez-vous à fixer un objectif d'autonomie énergétique pour le Canada?*

## **Emploi et formation professionnelle**

Les gouvernements au Canada doivent travailler ensemble afin de soutenir des marchés du travail dynamiques, au sein desquels tous les Canadiens, y compris les groupes sous-représentés, pourront tirer parti des occasions qui leur sont offertes et obtenir les compétences dont ils ont besoin pour être productifs, mobilisés et outillés pour les emplois de l'avenir. Relever un tel défi exigera des investissements substantiels, équitables et flexibles du gouvernement fédéral, par l'entremise des gouvernements provinciaux et territoriaux afin que les Canadiens puissent avoir accès à de la formation et à du soutien sans égard au lieu où ils vivent, et qu'il en soit de même pour les travailleurs et les communautés déplacées en raison de modifications à des politiques fédérales ou de soubresauts économiques et commerciaux. Un financement fédéral équitable est aussi nécessaire afin d'appuyer l'éducation, la formation et l'emploi chez les Autochtones.

*Question 2 – Comment allez-vous travailler avec les provinces et les territoires pour créer de l'emploi et améliorer la formation professionnelle des travailleurs canadiens? Quelles mesures entendez-vous prendre pour soutenir les peuples autochtones et les groupes sous-représentés? Quelles mesures adopterez-vous pour soutenir les travailleurs, les entreprises et les communautés affectés par les décisions en matière de politiques fédérales?*

### **Immigration**

Depuis sa fondation, le Canada a toujours été reconnu comme un pays d'immigrants et, à ce jour, la part d'immigrants au Canada demeure la plus élevée parmi les pays du G8.

Une société inclusive, prospère et diversifiée est indissociable de l'immigration. Un financement fédéral accru destiné à l'établissement des immigrants dans les provinces et les territoires est nécessaire afin de soutenir plus efficacement les nouveaux arrivants, notamment au moyen de compensations additionnelles pour les provinces touchées par la migration irrégulière et l'afflux de demandeurs du statut de réfugié.

*Question 3 – Vous engagez-vous à favoriser une plus grande immigration économique, en visant l'atteinte d'une cible minimale de 65 % concernant l'admission des immigrants économiques? Vous engagez-vous à établir des normes communes raisonnables pour les délais de traitement des demandes de toutes les catégories d'immigrants économiques, qu'ils soient choisis par les provinces ou par le gouvernement fédéral? Assouplirez-vous les modalités du Programme des travailleurs étrangers temporaires afin de mieux répondre aux besoins des petites et moyennes entreprises qui ont démontré qu'elles ont de la difficulté à recruter des travailleurs canadiens? Quelles mesures adopterez-vous pour soutenir les services d'aide à l'établissement dans les provinces et les territoires? Le gouvernement fédéral reconnaîtra-t-il les besoins particuliers des provinces et des territoires en matière d'immigration?*

### **Viabilité des soins de santé et innovation**

La viabilité des systèmes de santé au Canada dépend d'un engagement du gouvernement fédéral à devenir un partenaire financier à part entière notamment par une hausse du Transfert canadien en matière de santé. Les provinces et les territoires ont mis en œuvre des outils de prestation de services novateurs afin d'offrir à leurs résidents un accès rapide à des services de qualité, conformément aux systèmes de soins de santé universels. Le gouvernement fédéral doit respecter les compétences constitutionnelles des provinces et les pouvoirs des territoires en la matière afin que ceux-ci disposent de toute la marge de manœuvre nécessaire à la gestion de nouvelles problématiques, tout en assurant le maintien du financement fédéral. Celui-ci doit également investir adéquatement dans les soins de santé et dans les infrastructures des communautés autochtones, et tenir compte des déterminants essentiels de la santé en assurant un approvisionnement sécuritaire et accessible en eau potable et en offrant des logements adéquats.

*Question 4 – Vous engagez-vous à revenir à une participation pleine et entière en matière de financement des soins de santé? Comme point de départ, augmenterez-vous le financement du Transfert canadien en matière de santé selon un facteur de progression annuel de 5,2 %, comme le recommande le Conference Board du Canada? Veillerez-vous à ce que tout programme national d'assurance médicaments soit mis sur pied en partenariat avec les provinces et les territoires et respecte les principes énoncés par leurs premiers ministres, et garantissez-vous que tout gouvernement qui souhaite s'en retirer puisse le faire de manière inconditionnelle, avec pleine*

*compensation financière? En quoi consiste votre engagement financier en vue d'améliorer la santé au sein des communautés autochtones?*

### **Changements climatiques**

Les Canadiens attendent de leurs gouvernements qu'ils relèvent les défis associés aux changements climatiques. Cela suppose entre autres qu'ils contribuent à l'atteinte des cibles de réduction des gaz à effet de serre du Canada et qu'ils augmentent leur résilience face aux effets des changements climatiques. Les provinces et les territoires mettent en œuvre des politiques d'action pour le climat en fonction de leurs besoins et priorités spécifiques. Alors même que les gouvernements mettent en place des mesures pour atteindre ces cibles et accroître leur résilience, des approches variées sont nécessaires et devraient recevoir l'appui de tous les gouvernements.

*Question 5 – En quoi consiste votre plan en matière de changements climatiques? Respecterez-vous les politiques provinciales et territoriales en matière de changements climatiques reflétant les priorités et les besoins propres à chaque gouvernement? Soutiendrez-vous l'échange international de crédits d'émissions et collaborerez-vous avec les provinces et les territoires à une démarche stratégique visant à finaliser les règles en vertu de l'article 6 de l'Accord de Paris? Travaillerez-vous avec eux afin que le financement consacré à l'atténuation des catastrophes naturelles, à l'adaptation et à la résilience face à celles-ci soit adéquat, souple et simplifié? Restaurerez-vous le seuil minimal pour l'accès au financement des Accords d'aide financière en cas de catastrophe qui avait cours avant 2015?*

### **Renforcement de la position du Canada dans l'Arctique**

Le contexte climatique, économique et géopolitique de l'Arctique est en pleine mutation. À l'international, l'Arctique est considéré comme un lieu d'investissements et de possibilités et fait l'objet d'un intérêt renouvelé, particulièrement en ce qui concerne le passage du Nord-Ouest.

*Question 6 – Comment travaillerez-vous avec les provinces et les territoires pour que la position du Canada soit renforcée, particulièrement en tenant compte des bouleversements géopolitiques internationaux? Comment entendez-vous outiller les peuples, communautés et gouvernements autochtones de la région et travailler avec eux? Quel type d'approche adopterez-vous pour investir dans l'Arctique canadien et dans ses populations?*

### **Pour que progresse la réconciliation avec les peuples autochtones**

Les Canadiens attendent de leurs dirigeants qu'ils établissent et qu'ils maintiennent avec les peuples autochtones des relations qui soient fondées sur le respect et guidées par un souci de réconciliation. Comme précisé par la Commission de vérité et de réconciliation du Canada, la réconciliation exige des gestes concrets, de même qu'« une volonté politique, un leadership commun, l'établissement d'un climat de confiance, de la responsabilisation et de la transparence, ainsi qu'un investissement important de ressources ». Les premiers ministres des provinces et des territoires ont reconnu le travail important entrepris dans le cadre de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Les provinces, les territoires, le gouvernement fédéral, les partenaires autochtones et tous les Canadiens sont interpellés pour donner suite aux conclusions de l'enquête et mettre fin à la violence.

*Question 7 – Comment travaillerez-vous à faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones? Comment travaillerez-vous à respecter la diversité des peuples autochtones à travers le*



*pays, ainsi que les rôles et les perspectives des provinces et des territoires? Quels sont votre plan et vos engagements financiers pour améliorer de façon appréciable la qualité de vie dans les communautés autochtones? De quelle façon donnerez-vous suite aux conclusions de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées et comment soutiendrez-vous la mise en œuvre des appels à la justice?*

### **Fédéralisme canadien**

Il existe une chance unique, pour les deux ordres de gouvernement au Canada, de réaffirmer leur partenariat et de collaborer à la résolution de ces enjeux afin d'améliorer l'économie du Canada, de relever des défis communs et d'être plus efficace dans la prestation de services aux Canadiens. Nous suggérons qu'une Réunion des premiers ministres soit organisée avant la fin de l'année afin de discuter de ces priorités, et que de telles réunions se tiennent dorénavant de manière régulière. Afin de garantir les meilleurs résultats pour les Canadiens, nous proposons que notre travail commun soit orienté par une série de principes intergouvernementaux, notamment :

- le respect du partage des compétences entre des ordres de gouvernement égaux dans la fédération;
- la reconnaissance de la diversité des politiques et des priorités provinciales et territoriales;
- l'adéquation des ressources financières avec les responsabilités gouvernementales;
- la reconnaissance que chaque gouvernement est imputable envers ses propres citoyens.

*Question 8 – Vous engagez-vous à coprésider des réunions régulières des premiers ministres, comprenant des ordres du jour et des communiqués communs qui feront consensus chez tous les premiers ministres, la première devant avoir lieu avant la fin de 2019? Adopterez-vous les principes énoncés ci-dessus? Croyez-vous que la formule actuelle encadrant les transferts fédéraux permet de faire face adéquatement aux ralentissements économiques lorsqu'ils surviennent dans des provinces ou des territoires spécifiques et sinon, quels changements lui apporteriez-vous?*

Nous anticipons avec beaucoup d'intérêt votre réponse ainsi que la possibilité de travailler avec vous dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Veillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de mes sentiments distingués.



Scott Moe  
Président du Conseil de la fédération  
Premier ministre de la Saskatchewan

c. c. Tous les premiers ministres des provinces et des territoires.



11 juillet 2019

L'honorable Andrew Scheer, c. p., député  
Chef de l'opposition officielle  
Parti conservateur du Canada  
130-1720, rue Albert  
Ottawa (Ontario) K1P 5G4

Monsieur,

À l'aube de l'élection fédérale qui aura lieu cet automne, les premiers ministres des provinces et des territoires invitent les chefs de partis fédéraux à réfléchir à la valeur et à l'importance des relations fédérale-provinciales-territoriales.

Le Canada fonctionne à son meilleur lorsque le partage des compétences est respecté, lorsque la diversité des gouvernements et leurs différences sont reconnues et lorsque les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral travaillent ensemble à surmonter des défis communs, en tant qu'ordres de gouvernement égaux, mais distincts. À l'approche des élections, l'ensemble des premiers ministres ont une chance unique de réaffirmer leur engagement à l'égard du fédéralisme canadien. Nous invitons le gouvernement fédéral à collaborer au renforcement des relations et des institutions intergouvernementales de façon respectueuse, constructive et en favorisant la poursuite des intérêts des Canadiens de toutes les régions au pays.

Les premiers ministres des provinces et des territoires invitent le premier ministre du Canada à coprésider une Réunion des premiers ministres à la suite de l'élection fédérale afin de discuter de certains sujets prioritaires pour les Canadiens, notamment la compétitivité économique, l'emploi et la formation professionnelle, l'immigration, les soins de santé, les changements climatiques et la réconciliation avec les peuples autochtones. Ces sujets d'importance majeure ont été discutés en détail par les premiers ministres des provinces et territoires lors de leur rencontre estivale annuelle, qui a eu lieu cette semaine à Saskatoon.

Les Canadiens éliront un gouvernement fédéral cet automne et il importe que leur choix repose sur une information claire et transparente concernant la position de chacun des partis et de leur chef sur ces questions. Nous vous demandons donc de réfléchir à ces enjeux et de répondre aux questions ci-dessous.

## **Compétitivité économique**

Les Canadiens s'attendent à ce que leurs dirigeants prennent des décisions politiques visant à soutenir l'économie canadienne, stimulent la croissance économique, favorisent le dialogue avec les communautés autochtones et leurs dirigeants, et favorisent la productivité et l'innovation. Il est essentiel que tous les gouvernements au Canada assurent un juste équilibre entre l'exploitation des ressources naturelles et la sauvegarde de l'environnement, et mettent en place des procédures d'évaluation des projets majeurs de mise en valeur des ressources naturelles qui soient efficaces, transparentes, prévisibles et qui peuvent être réalisées dans des délais raisonnables. Pour assurer la confiance des investisseurs, le Canada doit se positionner comme un endroit qui soit prévisible, innovant, responsable, productif et favorable au développement des affaires. Il est essentiel, afin de bâtir des communautés plus fortes et une économie plus robuste, de procéder à des investissements dans les infrastructures économiques stratégiques, notamment dans les domaines des transports, des communications et de l'énergie. Les Canadiens attendent du gouvernement fédéral qu'il s'oppose aux politiques protectionnistes et aux mesures commerciales injustes envers les industries canadiennes, et qu'il améliore le commerce et les échanges internationaux en diversifiant ses relations commerciales, ce qui exigera la participation active des provinces et des territoires.

*Question 1 – Quelles mesures adopterez-vous afin d'améliorer la compétitivité économique du Canada? Comment allez-vous intégrer les perspectives autochtones dans ce dialogue? Quelle approche réglementaire préconisez-vous pour favoriser la certitude chez les investisseurs tout en veillant à la protection de l'environnement? Comment veillerez-vous à ce que les infrastructures économiques stratégiques soient adéquatement financées et soutenues? Allez-vous simplifier la procédure d'accès au financement fédéral destiné aux infrastructures pour les provinces et les territoires? Vous engagez-vous à réduire le nombre d'exceptions fédérales contenues dans l'Accord de libre-échange canadien? Vous engagez-vous à déployer des mesures concrètes visant la réduction du fardeau réglementaire fédéral? Offrirez-vous aux provinces et aux territoires une place à la table de négociation d'accords de commerce international? Comment soutiendrez-vous les provinces et les territoires, les entreprises, les travailleurs et les communautés lorsque d'importants partenaires économiques comme la Chine et les États-Unis imposent des restrictions injustes aux exportations canadiennes? Comment travaillerez-vous à faire en sorte que les entreprises canadiennes soient exemptées des mesures protectionnistes de type Buy America? Quelles mesures adopterez-vous afin de réduire la dépendance du Canada à l'égard du pétrole étranger et vous engagez-vous à fixer un objectif d'autonomie énergétique pour le Canada?*

## **Emploi et formation professionnelle**

Les gouvernements au Canada doivent travailler ensemble afin de soutenir des marchés du travail dynamiques, au sein desquels tous les Canadiens, y compris les groupes sous-représentés, pourront tirer parti des occasions qui leur sont offertes et obtenir les compétences dont ils ont besoin pour être productifs, mobilisés et outillés pour les emplois de l'avenir. Relever un tel défi exigera des investissements substantiels, équitables et flexibles du gouvernement fédéral, par l'entremise des gouvernements provinciaux et territoriaux afin que les Canadiens puissent avoir accès à de la formation et à du soutien sans égard au lieu où ils vivent, et qu'il en soit de même pour les travailleurs et les communautés déplacées en raison de modifications à des politiques fédérales ou de soubresauts économiques et commerciaux. Un financement fédéral équitable est aussi nécessaire afin d'appuyer l'éducation, la formation et l'emploi chez les Autochtones.



*Question 2 – Comment allez-vous travailler avec les provinces et les territoires pour créer de l'emploi et améliorer la formation professionnelle des travailleurs canadiens? Quelles mesures entendez-vous prendre pour soutenir les peuples autochtones et les groupes sous-représentés? Quelles mesures adopterez-vous pour soutenir les travailleurs, les entreprises et les communautés affectés par les décisions en matière de politiques fédérales?*

### **Immigration**

Depuis sa fondation, le Canada a toujours été reconnu comme un pays d'immigrants et, à ce jour, la part d'immigrants au Canada demeure la plus élevée parmi les pays du G8.

Une société inclusive, prospère et diversifiée est indissociable de l'immigration. Un financement fédéral accru destiné à l'établissement des immigrants dans les provinces et les territoires est nécessaire afin de soutenir plus efficacement les nouveaux arrivants, notamment au moyen de compensations additionnelles pour les provinces touchées par la migration irrégulière et l'afflux de demandeurs du statut de réfugié.

*Question 3 – Vous engagez-vous à favoriser une plus grande immigration économique, en visant l'atteinte d'une cible minimale de 65 % concernant l'admission des immigrants économiques? Vous engagez-vous à établir des normes communes raisonnables pour les délais de traitement des demandes de toutes les catégories d'immigrants économiques, qu'ils soient choisis par les provinces ou par le gouvernement fédéral? Assouplirez-vous les modalités du Programme des travailleurs étrangers temporaires afin de mieux répondre aux besoins des petites et moyennes entreprises qui ont démontré qu'elles ont de la difficulté à recruter des travailleurs canadiens? Quelles mesures adopterez-vous pour soutenir les services d'aide à l'établissement dans les provinces et les territoires? Le gouvernement fédéral reconnaîtra-t-il les besoins particuliers des provinces et des territoires en matière d'immigration?*

### **Viabilité des soins de santé et innovation**

La viabilité des systèmes de santé au Canada dépend d'un engagement du gouvernement fédéral à devenir un partenaire financier à part entière notamment par une hausse du Transfert canadien en matière de santé. Les provinces et les territoires ont mis en œuvre des outils de prestation de services novateurs afin d'offrir à leurs résidents un accès rapide à des services de qualité, conformément aux systèmes de soins de santé universels. Le gouvernement fédéral doit respecter les compétences constitutionnelles des provinces et les pouvoirs des territoires en la matière afin que ceux-ci disposent de toute la marge de manœuvre nécessaire à la gestion de nouvelles problématiques, tout en assurant le maintien du financement fédéral. Celui-ci doit également investir adéquatement dans les soins de santé et dans les infrastructures des communautés autochtones, et tenir compte des déterminants essentiels de la santé en assurant un approvisionnement sécuritaire et accessible en eau potable et en offrant des logements adéquats.

*Question 4 – Vous engagez-vous à revenir à une participation pleine et entière en matière de financement des soins de santé? Comme point de départ, augmenterez-vous le financement du Transfert canadien en matière de santé selon un facteur de progression annuel de 5,2 %, comme le recommande le Conference Board du Canada? Veillerez-vous à ce que tout programme national d'assurance médicaments soit mis sur pied en partenariat avec les provinces et les territoires et respecte les principes énoncés par leurs premiers ministres, et garantissez-vous que tout gouvernement qui souhaite s'en retirer puisse le faire de manière inconditionnelle, avec pleine*



*compensation financière? En quoi consiste votre engagement financier en vue d'améliorer la santé au sein des communautés autochtones?*

### **Changements climatiques**

Les Canadiens attendent de leurs gouvernements qu'ils relèvent les défis associés aux changements climatiques. Cela suppose entre autres qu'ils contribuent à l'atteinte des cibles de réduction des gaz à effet de serre du Canada et qu'ils augmentent leur résilience face aux effets des changements climatiques. Les provinces et les territoires mettent en œuvre des politiques d'action pour le climat en fonction de leurs besoins et priorités spécifiques. Alors même que les gouvernements mettent en place des mesures pour atteindre ces cibles et accroître leur résilience, des approches variées sont nécessaires et devraient recevoir l'appui de tous les gouvernements.

*Question 5 – En quoi consiste votre plan en matière de changements climatiques? Respecterez-vous les politiques provinciales et territoriales en matière de changements climatiques reflétant les priorités et les besoins propres à chaque gouvernement? Soutiendrez-vous l'échange international de crédits d'émissions et collaborerez-vous avec les provinces et les territoires à une démarche stratégique visant à finaliser les règles en vertu de l'article 6 de l'Accord de Paris? Travaillerez-vous avec eux afin que le financement consacré à l'atténuation des catastrophes naturelles, à l'adaptation et à la résilience face à celles-ci soit adéquat, souple et simplifié? Restaurerez-vous le seuil minimal pour l'accès au financement des Accords d'aide financière en cas de catastrophe qui avait cours avant 2015?*

### **Renforcement de la position du Canada dans l'Arctique**

Le contexte climatique, économique et géopolitique de l'Arctique est en pleine mutation. À l'international, l'Arctique est considéré comme un lieu d'investissements et de possibilités et fait l'objet d'un intérêt renouvelé, particulièrement en ce qui concerne le passage du Nord-Ouest.

*Question 6 – Comment travaillerez-vous avec les provinces et les territoires pour que la position du Canada soit renforcée, particulièrement en tenant compte des bouleversements géopolitiques internationaux? Comment entendez-vous outiller les peuples, communautés et gouvernements autochtones de la région et travailler avec eux? Quel type d'approche adopterez-vous pour investir dans l'Arctique canadien et dans ses populations?*

### **Pour que progresse la réconciliation avec les peuples autochtones**

Les Canadiens attendent de leurs dirigeants qu'ils établissent et qu'ils maintiennent avec les peuples autochtones des relations qui soient fondées sur le respect et guidées par un souci de réconciliation. Comme précisé par la Commission de vérité et de réconciliation du Canada, la réconciliation exige des gestes concrets, de même qu'« une volonté politique, un leadership commun, l'établissement d'un climat de confiance, de la responsabilisation et de la transparence, ainsi qu'un investissement important de ressources ». Les premiers ministres des provinces et des territoires ont reconnu le travail important entrepris dans le cadre de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Les provinces, les territoires, le gouvernement fédéral, les partenaires autochtones et tous les Canadiens sont interpellés pour donner suite aux conclusions de l'enquête et mettre fin à la violence.

*Question 7 – Comment travaillerez-vous à faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones? Comment travaillerez-vous à respecter la diversité des peuples autochtones à travers le*

*pays, ainsi que les rôles et les perspectives des provinces et des territoires? Quels sont votre plan et vos engagements financiers pour améliorer de façon appréciable la qualité de vie dans les communautés autochtones? De quelle façon donnerez-vous suite aux conclusions de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées et comment soutiendrez-vous la mise en œuvre des appels à la justice?*

### **Fédéralisme canadien**

Il existe une chance unique, pour les deux ordres de gouvernement au Canada, de réaffirmer leur partenariat et de collaborer à la résolution de ces enjeux afin d'améliorer l'économie du Canada, de relever des défis communs et d'être plus efficace dans la prestation de services aux Canadiens. Nous suggérons qu'une Réunion des premiers ministres soit organisée avant la fin de l'année afin de discuter de ces priorités, et que de telles réunions se tiennent dorénavant de manière régulière. Afin de garantir les meilleurs résultats pour les Canadiens, nous proposons que notre travail commun soit orienté par une série de principes intergouvernementaux, notamment :

- le respect du partage des compétences entre des ordres de gouvernement égaux dans la fédération;
- la reconnaissance de la diversité des politiques et des priorités provinciales et territoriales;
- l'adéquation des ressources financières avec les responsabilités gouvernementales;
- la reconnaissance que chaque gouvernement est imputable envers ses propres citoyens.

*Question 8 – Vous engagez-vous à coprésider des réunions régulières des premiers ministres, comprenant des ordres du jour et des communiqués communs qui feront consensus chez tous les premiers ministres, la première devant avoir lieu avant la fin de 2019? Adopterez-vous les principes énoncés ci-dessus? Croyez-vous que la formule actuelle encadrant les transferts fédéraux permet de faire face adéquatement aux ralentissements économiques lorsqu'ils surviennent dans des provinces ou des territoires spécifiques et sinon, quels changements lui apporteriez-vous?*

Nous anticipons avec beaucoup d'intérêt votre réponse ainsi que la possibilité de travailler avec vous dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Scott Moe  
Président du Conseil de la fédération  
Premier ministre de la Saskatchewan

c. c. Tous les premiers ministres des provinces et des territoires.



11 juillet 2019

Monsieur Jagmeet Singh, député  
Chef du Nouveau Parti démocratique du Canada  
300 – 279, avenue Laurier Ouest  
Ottawa (Ontario) K1P 5J9

Monsieur,

À l'aube de l'élection fédérale qui aura lieu cet automne, les premiers ministres des provinces et des territoires invitent les chefs de partis fédéraux à réfléchir à la valeur et à l'importance des relations fédérale-provinciales-territoriales.

Le Canada fonctionne à son meilleur lorsque le partage des compétences est respecté, lorsque la diversité des gouvernements et leurs différences sont reconnues et lorsque les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral travaillent ensemble à surmonter des défis communs, en tant qu'ordres de gouvernement égaux, mais distincts. À l'approche des élections, l'ensemble des premiers ministres ont une chance unique de réaffirmer leur engagement à l'égard du fédéralisme canadien. Nous invitons le gouvernement fédéral à collaborer au renforcement des relations et des institutions intergouvernementales de façon respectueuse, constructive et en favorisant la poursuite des intérêts des Canadiens de toutes les régions au pays.

Les premiers ministres des provinces et des territoires invitent le premier ministre du Canada à coprésider une Réunion des premiers ministres à la suite de l'élection fédérale afin de discuter de certains sujets prioritaires pour les Canadiens, notamment la compétitivité économique, l'emploi et la formation professionnelle, l'immigration, les soins de santé, les changements climatiques et la réconciliation avec les peuples autochtones. Ces sujets d'importance majeure ont été discutés en détail par les premiers ministres des provinces et territoires lors de leur rencontre estivale annuelle, qui a eu lieu cette semaine à Saskatoon.

Les Canadiens éliront un gouvernement fédéral cet automne et il importe que leur choix repose sur une information claire et transparente concernant la position de chacun des partis et de leur chef sur ces questions. Nous vous demandons donc de réfléchir à ces enjeux et de répondre aux questions ci-dessous.



## **Compétitivité économique**

Les Canadiens s'attendent à ce que leurs dirigeants prennent des décisions politiques visant à soutenir l'économie canadienne, stimulent la croissance économique, favorisent le dialogue avec les communautés autochtones et leurs dirigeants, et favorisent la productivité et l'innovation. Il est essentiel que tous les gouvernements au Canada assurent un juste équilibre entre l'exploitation des ressources naturelles et la sauvegarde de l'environnement, et mettent en place des procédures d'évaluation des projets majeurs de mise en valeur des ressources naturelles qui soient efficaces, transparentes, prévisibles et qui peuvent être réalisées dans des délais raisonnables. Pour assurer la confiance des investisseurs, le Canada doit se positionner comme un endroit qui soit prévisible, innovant, responsable, productif et favorable au développement des affaires. Il est essentiel, afin de bâtir des communautés plus fortes et une économie plus robuste, de procéder à des investissements dans les infrastructures économiques stratégiques, notamment dans les domaines des transports, des communications et de l'énergie. Les Canadiens attendent du gouvernement fédéral qu'il s'oppose aux politiques protectionnistes et aux mesures commerciales injustes envers les industries canadiennes, et qu'il améliore le commerce et les échanges internationaux en diversifiant ses relations commerciales, ce qui exigera la participation active des provinces et des territoires.

*Question 1 – Quelles mesures adopterez-vous afin d'améliorer la compétitivité économique du Canada? Comment allez-vous intégrer les perspectives autochtones dans ce dialogue? Quelle approche réglementaire préconisez-vous pour favoriser la certitude chez les investisseurs tout en veillant à la protection de l'environnement? Comment veillerez-vous à ce que les infrastructures économiques stratégiques soient adéquatement financées et soutenues? Allez-vous simplifier la procédure d'accès au financement fédéral destiné aux infrastructures pour les provinces et les territoires? Vous engagez-vous à réduire le nombre d'exceptions fédérales contenues dans l'Accord de libre-échange canadien? Vous engagez-vous à déployer des mesures concrètes visant la réduction du fardeau réglementaire fédéral? Offrirez-vous aux provinces et aux territoires une place à la table de négociation d'accords de commerce international? Comment soutiendrez-vous les provinces et les territoires, les entreprises, les travailleurs et les communautés lorsque d'importants partenaires économiques comme la Chine et les États-Unis imposent des restrictions injustes aux exportations canadiennes? Comment travaillerez-vous à faire en sorte que les entreprises canadiennes soient exemptées des mesures protectionnistes de type Buy America? Quelles mesures adopterez-vous afin de réduire la dépendance du Canada à l'égard du pétrole étranger et vous engagez-vous à fixer un objectif d'autonomie énergétique pour le Canada?*

## **Emploi et formation professionnelle**

Les gouvernements au Canada doivent travailler ensemble afin de soutenir des marchés du travail dynamiques, au sein desquels tous les Canadiens, y compris les groupes sous-représentés, pourront tirer parti des occasions qui leur sont offertes et obtenir les compétences dont ils ont besoin pour être productifs, mobilisés et outillés pour les emplois de l'avenir. Relever un tel défi exigera des investissements substantiels, équitables et flexibles du gouvernement fédéral, par l'entremise des gouvernements provinciaux et territoriaux afin que les Canadiens puissent avoir accès à de la formation et à du soutien sans égard au lieu où ils vivent, et qu'il en soit de même pour les travailleurs et les communautés déplacées en raison de modifications à des politiques fédérales ou de soubresauts économiques et commerciaux. Un financement fédéral équitable est aussi nécessaire afin d'appuyer l'éducation, la formation et l'emploi chez les Autochtones.



*Question 2 – Comment allez-vous travailler avec les provinces et les territoires pour créer de l'emploi et améliorer la formation professionnelle des travailleurs canadiens? Quelles mesures entendez-vous prendre pour soutenir les peuples autochtones et les groupes sous-représentés? Quelles mesures adopterez-vous pour soutenir les travailleurs, les entreprises et les communautés affectés par les décisions en matière de politiques fédérales?*

### **Immigration**

Depuis sa fondation, le Canada a toujours été reconnu comme un pays d'immigrants et, à ce jour, la part d'immigrants au Canada demeure la plus élevée parmi les pays du G8.

Une société inclusive, prospère et diversifiée est indissociable de l'immigration. Un financement fédéral accru destiné à l'établissement des immigrants dans les provinces et les territoires est nécessaire afin de soutenir plus efficacement les nouveaux arrivants, notamment au moyen de compensations additionnelles pour les provinces touchées par la migration irrégulière et l'afflux de demandeurs du statut de réfugié.

*Question 3 – Vous engagez-vous à favoriser une plus grande immigration économique, en visant l'atteinte d'une cible minimale de 65 % concernant l'admission des immigrants économiques? Vous engagez-vous à établir des normes communes raisonnables pour les délais de traitement des demandes de toutes les catégories d'immigrants économiques, qu'ils soient choisis par les provinces ou par le gouvernement fédéral? Assouplirez-vous les modalités du Programme des travailleurs étrangers temporaires afin de mieux répondre aux besoins des petites et moyennes entreprises qui ont démontré qu'elles ont de la difficulté à recruter des travailleurs canadiens? Quelles mesures adopterez-vous pour soutenir les services d'aide à l'établissement dans les provinces et les territoires? Le gouvernement fédéral reconnaîtra-t-il les besoins particuliers des provinces et des territoires en matière d'immigration?*

### **Viabilité des soins de santé et innovation**

La viabilité des systèmes de santé au Canada dépend d'un engagement du gouvernement fédéral à devenir un partenaire financier à part entière notamment par une hausse du Transfert canadien en matière de santé. Les provinces et les territoires ont mis en œuvre des outils de prestation de services novateurs afin d'offrir à leurs résidents un accès rapide à des services de qualité, conformément aux systèmes de soins de santé universels. Le gouvernement fédéral doit respecter les compétences constitutionnelles des provinces et les pouvoirs des territoires en la matière afin que ceux-ci disposent de toute la marge de manœuvre nécessaire à la gestion de nouvelles problématiques, tout en assurant le maintien du financement fédéral. Celui-ci doit également investir adéquatement dans les soins de santé et dans les infrastructures des communautés autochtones, et tenir compte des déterminants essentiels de la santé en assurant un approvisionnement sécuritaire et accessible en eau potable et en offrant des logements adéquats.

*Question 4 – Vous engagez-vous à revenir à une participation pleine et entière en matière de financement des soins de santé? Comme point de départ, augmenterez-vous le financement du Transfert canadien en matière de santé selon un facteur de progression annuel de 5,2 %, comme le recommande le Conference Board du Canada? Veillerez-vous à ce que tout programme national d'assurance médicaments soit mis sur pied en partenariat avec les provinces et les territoires et respecte les principes énoncés par leurs premiers ministres, et garantissez-vous que tout gouvernement qui souhaite s'en retirer puisse le faire de manière inconditionnelle, avec pleine*

*compensation financière? En quoi consiste votre engagement financier en vue d'améliorer la santé au sein des communautés autochtones?*

### **Changements climatiques**

Les Canadiens attendent de leurs gouvernements qu'ils relèvent les défis associés aux changements climatiques. Cela suppose entre autres qu'ils contribuent à l'atteinte des cibles de réduction des gaz à effet de serre du Canada et qu'ils augmentent leur résilience face aux effets des changements climatiques. Les provinces et les territoires mettent en œuvre des politiques d'action pour le climat en fonction de leurs besoins et priorités spécifiques. Alors même que les gouvernements mettent en place des mesures pour atteindre ces cibles et accroître leur résilience, des approches variées sont nécessaires et devraient recevoir l'appui de tous les gouvernements.

*Question 5 – En quoi consiste votre plan en matière de changements climatiques? Respecterez-vous les politiques provinciales et territoriales en matière de changements climatiques reflétant les priorités et les besoins propres à chaque gouvernement? Soutiendrez-vous l'échange international de crédits d'émissions et collaborerez-vous avec les provinces et les territoires à une démarche stratégique visant à finaliser les règles en vertu de l'article 6 de l'Accord de Paris? Travaillerez-vous avec eux afin que le financement consacré à l'atténuation des catastrophes naturelles, à l'adaptation et à la résilience face à celles-ci soit adéquat, souple et simplifié? Restaurerez-vous le seuil minimal pour l'accès au financement des Accords d'aide financière en cas de catastrophe qui avait cours avant 2015?*

### **Renforcement de la position du Canada dans l'Arctique**

Le contexte climatique, économique et géopolitique de l'Arctique est en pleine mutation. À l'international, l'Arctique est considéré comme un lieu d'investissements et de possibilités et fait l'objet d'un intérêt renouvelé, particulièrement en ce qui concerne le passage du Nord-Ouest.

*Question 6 – Comment travaillerez-vous avec les provinces et les territoires pour que la position du Canada soit renforcée, particulièrement en tenant compte des bouleversements géopolitiques internationaux? Comment entendez-vous outiller les peuples, communautés et gouvernements autochtones de la région et travailler avec eux? Quel type d'approche adopterez-vous pour investir dans l'Arctique canadien et dans ses populations?*

### **Pour que progresse la réconciliation avec les peuples autochtones**

Les Canadiens attendent de leurs dirigeants qu'ils établissent et qu'ils maintiennent avec les peuples autochtones des relations qui soient fondées sur le respect et guidées par un souci de réconciliation. Comme précisé par la Commission de vérité et de réconciliation du Canada, la réconciliation exige des gestes concrets, de même qu'« une volonté politique, un leadership commun, l'établissement d'un climat de confiance, de la responsabilisation et de la transparence, ainsi qu'un investissement important de ressources ». Les premiers ministres des provinces et des territoires ont reconnu le travail important entrepris dans le cadre de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Les provinces, les territoires, le gouvernement fédéral, les partenaires autochtones et tous les Canadiens sont interpellés pour donner suite aux conclusions de l'enquête et mettre fin à la violence.

*Question 7 – Comment travaillerez-vous à faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones? Comment travaillerez-vous à respecter la diversité des peuples autochtones à travers le*

*pays, ainsi que les rôles et les perspectives des provinces et des territoires? Quels sont votre plan et vos engagements financiers pour améliorer de façon appréciable la qualité de vie dans les communautés autochtones? De quelle façon donnerez-vous suite aux conclusions de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées et comment soutiendrez-vous la mise en œuvre des appels à la justice?*

### **Fédéralisme canadien**

Il existe une chance unique, pour les deux ordres de gouvernement au Canada, de réaffirmer leur partenariat et de collaborer à la résolution de ces enjeux afin d'améliorer l'économie du Canada, de relever des défis communs et d'être plus efficace dans la prestation de services aux Canadiens. Nous suggérons qu'une Réunion des premiers ministres soit organisée avant la fin de l'année afin de discuter de ces priorités, et que de telles réunions se tiennent dorénavant de manière régulière. Afin de garantir les meilleurs résultats pour les Canadiens, nous proposons que notre travail commun soit orienté par une série de principes intergouvernementaux, notamment :

- le respect du partage des compétences entre des ordres de gouvernement égaux dans la fédération;
- la reconnaissance de la diversité des politiques et des priorités provinciales et territoriales;
- l'adéquation des ressources financières avec les responsabilités gouvernementales;
- la reconnaissance que chaque gouvernement est imputable envers ses propres citoyens.

*Question 8 – Vous engagez-vous à coprésider des réunions régulières des premiers ministres, comprenant des ordres du jour et des communiqués communs qui feront consensus chez tous les premiers ministres, la première devant avoir lieu avant la fin de 2019? Adopterez-vous les principes énoncés ci-dessus? Croyez-vous que la formule actuelle encadrant les transferts fédéraux permet de faire face adéquatement aux ralentissements économiques lorsqu'ils surviennent dans des provinces ou des territoires spécifiques et sinon, quels changements lui apporteriez-vous?*

Nous anticipons avec beaucoup d'intérêt votre réponse ainsi que la possibilité de travailler avec vous dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Scott Moe  
Président du Conseil de la fédération  
Premier ministre de la Saskatchewan

c. c. Tous les premiers ministres des provinces et des territoires.





11 juillet 2019

Monsieur Yves-François Blanchet  
Chef du Bloc Québécois  
3750, boul. Crémazie Est, bureau 402  
Montréal (Québec) H2A 1B6

Monsieur,

À l'aube de l'élection fédérale qui aura lieu cet automne, les premiers ministres des provinces et des territoires invitent les chefs de partis fédéraux à réfléchir à la valeur et à l'importance des relations fédérale-provinciales-territoriales.

Le Canada fonctionne à son meilleur lorsque le partage des compétences est respecté, lorsque la diversité des gouvernements et leurs différences sont reconnues et lorsque les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral travaillent ensemble à surmonter des défis communs, en tant qu'ordres de gouvernement égaux, mais distincts. À l'approche des élections, l'ensemble des premiers ministres ont une chance unique de réaffirmer leur engagement à l'égard du fédéralisme canadien. Nous invitons le gouvernement fédéral à collaborer au renforcement des relations et des institutions intergouvernementales de façon respectueuse, constructive et en favorisant la poursuite des intérêts des Canadiens de toutes les régions au pays.

Les premiers ministres des provinces et des territoires invitent le premier ministre du Canada à coprésider une Réunion des premiers ministres à la suite de l'élection fédérale afin de discuter de certains sujets prioritaires pour les Canadiens, notamment la compétitivité économique, l'emploi et la formation professionnelle, l'immigration, les soins de santé, les changements climatiques et la réconciliation avec les peuples autochtones. Ces sujets d'importance majeure ont été discutés en détail par les premiers ministres des provinces et territoires lors de leur rencontre estivale annuelle, qui a eu lieu cette semaine à Saskatoon.

Les Canadiens éliront un gouvernement fédéral cet automne et il importe que leur choix repose sur une information claire et transparente concernant la position de chacun des partis et de leur chef sur ces questions. Nous vous demandons donc de réfléchir à ces enjeux et de répondre aux questions ci-dessous.



## **Compétitivité économique**

Les Canadiens s'attendent à ce que leurs dirigeants prennent des décisions politiques visant à soutenir l'économie canadienne, stimulent la croissance économique, favorisent le dialogue avec les communautés autochtones et leurs dirigeants, et favorisent la productivité et l'innovation. Il est essentiel que tous les gouvernements au Canada assurent un juste équilibre entre l'exploitation des ressources naturelles et la sauvegarde de l'environnement, et mettent en place des procédures d'évaluation des projets majeurs de mise en valeur des ressources naturelles qui soient efficaces, transparentes, prévisibles et qui peuvent être réalisées dans des délais raisonnables. Pour assurer la confiance des investisseurs, le Canada doit se positionner comme un endroit qui soit prévisible, innovant, responsable, productif et favorable au développement des affaires. Il est essentiel, afin de bâtir des communautés plus fortes et une économie plus robuste, de procéder à des investissements dans les infrastructures économiques stratégiques, notamment dans les domaines des transports, des communications et de l'énergie. Les Canadiens attendent du gouvernement fédéral qu'il s'oppose aux politiques protectionnistes et aux mesures commerciales injustes envers les industries canadiennes, et qu'il améliore le commerce et les échanges internationaux en diversifiant ses relations commerciales, ce qui exigera la participation active des provinces et des territoires.

*Question 1 – Quelles mesures adopterez-vous afin d'améliorer la compétitivité économique du Canada? Comment allez-vous intégrer les perspectives autochtones dans ce dialogue? Quelle approche réglementaire préconisez-vous pour favoriser la certitude chez les investisseurs tout en veillant à la protection de l'environnement? Comment veillerez-vous à ce que les infrastructures économiques stratégiques soient adéquatement financées et soutenues? Allez-vous simplifier la procédure d'accès au financement fédéral destiné aux infrastructures pour les provinces et les territoires? Vous engagez-vous à réduire le nombre d'exceptions fédérales contenues dans l'Accord de libre-échange canadien? Vous engagez-vous à déployer des mesures concrètes visant la réduction du fardeau réglementaire fédéral? Offrirez-vous aux provinces et aux territoires une place à la table de négociation d'accords de commerce international? Comment soutiendrez-vous les provinces et les territoires, les entreprises, les travailleurs et les communautés lorsque d'importants partenaires économiques comme la Chine et les États-Unis imposent des restrictions injustes aux exportations canadiennes? Comment travaillerez-vous à faire en sorte que les entreprises canadiennes soient exemptées des mesures protectionnistes de type Buy America? Quelles mesures adopterez-vous afin de réduire la dépendance du Canada à l'égard du pétrole étranger et vous engagez-vous à fixer un objectif d'autonomie énergétique pour le Canada?*

## **Emploi et formation professionnelle**

Les gouvernements au Canada doivent travailler ensemble afin de soutenir des marchés du travail dynamiques, au sein desquels tous les Canadiens, y compris les groupes sous-représentés, pourront tirer parti des occasions qui leur sont offertes et obtenir les compétences dont ils ont besoin pour être productifs, mobilisés et outillés pour les emplois de l'avenir. Relever un tel défi exigera des investissements substantiels, équitables et flexibles du gouvernement fédéral, par l'entremise des gouvernements provinciaux et territoriaux afin que les Canadiens puissent avoir accès à de la formation et à du soutien sans égard au lieu où ils vivent, et qu'il en soit de même pour les travailleurs et les communautés déplacées en raison de modifications à des politiques fédérales ou de soubresauts économiques et commerciaux. Un financement fédéral équitable est aussi nécessaire afin d'appuyer l'éducation, la formation et l'emploi chez les Autochtones.

*Question 2 – Comment allez-vous travailler avec les provinces et les territoires pour créer de l'emploi et améliorer la formation professionnelle des travailleurs canadiens? Quelles mesures entendez-vous prendre pour soutenir les peuples autochtones et les groupes sous-représentés? Quelles mesures adopterez-vous pour soutenir les travailleurs, les entreprises et les communautés affectés par les décisions en matière de politiques fédérales?*

### **Immigration**

Depuis sa fondation, le Canada a toujours été reconnu comme un pays d'immigrants et, à ce jour, la part d'immigrants au Canada demeure la plus élevée parmi les pays du G8.

Une société inclusive, prospère et diversifiée est indissociable de l'immigration. Un financement fédéral accru destiné à l'établissement des immigrants dans les provinces et les territoires est nécessaire afin de soutenir plus efficacement les nouveaux arrivants, notamment au moyen de compensations additionnelles pour les provinces touchées par la migration irrégulière et l'afflux de demandeurs du statut de réfugié.

*Question 3 – Vous engagez-vous à favoriser une plus grande immigration économique, en visant l'atteinte d'une cible minimale de 65 % concernant l'admission des immigrants économiques? Vous engagez-vous à établir des normes communes raisonnables pour les délais de traitement des demandes de toutes les catégories d'immigrants économiques, qu'ils soient choisis par les provinces ou par le gouvernement fédéral? Assouplirez-vous les modalités du Programme des travailleurs étrangers temporaires afin de mieux répondre aux besoins des petites et moyennes entreprises qui ont démontré qu'elles ont de la difficulté à recruter des travailleurs canadiens? Quelles mesures adopterez-vous pour soutenir les services d'aide à l'établissement dans les provinces et les territoires? Le gouvernement fédéral reconnaîtra-t-il les besoins particuliers des provinces et des territoires en matière d'immigration?*

### **Viabilité des soins de santé et innovation**

La viabilité des systèmes de santé au Canada dépend d'un engagement du gouvernement fédéral à devenir un partenaire financier à part entière notamment par une hausse du Transfert canadien en matière de santé. Les provinces et les territoires ont mis en œuvre des outils de prestation de services novateurs afin d'offrir à leurs résidents un accès rapide à des services de qualité, conformément aux systèmes de soins de santé universels. Le gouvernement fédéral doit respecter les compétences constitutionnelles des provinces et les pouvoirs des territoires en la matière afin que ceux-ci disposent de toute la marge de manœuvre nécessaire à la gestion de nouvelles problématiques, tout en assurant le maintien du financement fédéral. Celui-ci doit également investir adéquatement dans les soins de santé et dans les infrastructures des communautés autochtones, et tenir compte des déterminants essentiels de la santé en assurant un approvisionnement sécuritaire et accessible en eau potable et en offrant des logements adéquats.

*Question 4 – Vous engagez-vous à revenir à une participation pleine et entière en matière de financement des soins de santé? Comme point de départ, augmenterez-vous le financement du Transfert canadien en matière de santé selon un facteur de progression annuel de 5,2 %, comme le recommande le Conference Board du Canada? Veillerez-vous à ce que tout programme national d'assurance médicaments soit mis sur pied en partenariat avec les provinces et les territoires et respecte les principes énoncés par leurs premiers ministres, et garantissez-vous que tout gouvernement qui souhaite s'en retirer puisse le faire de manière inconditionnelle, avec pleine*

*compensation financière? En quoi consiste votre engagement financier en vue d'améliorer la santé au sein des communautés autochtones?*

### **Changements climatiques**

Les Canadiens attendent de leurs gouvernements qu'ils relèvent les défis associés aux changements climatiques. Cela suppose entre autres qu'ils contribuent à l'atteinte des cibles de réduction des gaz à effet de serre du Canada et qu'ils augmentent leur résilience face aux effets des changements climatiques. Les provinces et les territoires mettent en œuvre des politiques d'action pour le climat en fonction de leurs besoins et priorités spécifiques. Alors même que les gouvernements mettent en place des mesures pour atteindre ces cibles et accroître leur résilience, des approches variées sont nécessaires et devraient recevoir l'appui de tous les gouvernements.

*Question 5 – En quoi consiste votre plan en matière de changements climatiques? Respecterez-vous les politiques provinciales et territoriales en matière de changements climatiques reflétant les priorités et les besoins propres à chaque gouvernement? Soutiendrez-vous l'échange international de crédits d'émissions et collaborerez-vous avec les provinces et les territoires à une démarche stratégique visant à finaliser les règles en vertu de l'article 6 de l'Accord de Paris? Travaillerez-vous avec eux afin que le financement consacré à l'atténuation des catastrophes naturelles, à l'adaptation et à la résilience face à celles-ci soit adéquat, souple et simplifié? Restaurerez-vous le seuil minimal pour l'accès au financement des Accords d'aide financière en cas de catastrophe qui avait cours avant 2015?*

### **Renforcement de la position du Canada dans l'Arctique**

Le contexte climatique, économique et géopolitique de l'Arctique est en pleine mutation. À l'international, l'Arctique est considéré comme un lieu d'investissements et de possibilités et fait l'objet d'un intérêt renouvelé, particulièrement en ce qui concerne le passage du Nord-Ouest.

*Question 6 – Comment travaillerez-vous avec les provinces et les territoires pour que la position du Canada soit renforcée, particulièrement en tenant compte des bouleversements géopolitiques internationaux? Comment entendez-vous outiller les peuples, communautés et gouvernements autochtones de la région et travailler avec eux? Quel type d'approche adopterez-vous pour investir dans l'Arctique canadien et dans ses populations?*

### **Pour que progresse la réconciliation avec les peuples autochtones**

Les Canadiens attendent de leurs dirigeants qu'ils établissent et qu'ils maintiennent avec les peuples autochtones des relations qui soient fondées sur le respect et guidées par un souci de réconciliation. Comme précisé par la Commission de vérité et de réconciliation du Canada, la réconciliation exige des gestes concrets, de même qu'« une volonté politique, un leadership commun, l'établissement d'un climat de confiance, de la responsabilisation et de la transparence, ainsi qu'un investissement important de ressources ». Les premiers ministres des provinces et des territoires ont reconnu le travail important entrepris dans le cadre de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Les provinces, les territoires, le gouvernement fédéral, les partenaires autochtones et tous les Canadiens sont interpellés pour donner suite aux conclusions de l'enquête et mettre fin à la violence.

*Question 7 – Comment travaillerez-vous à faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones? Comment travaillerez-vous à respecter la diversité des peuples autochtones à travers le*

*pays, ainsi que les rôles et les perspectives des provinces et des territoires? Quels sont votre plan et vos engagements financiers pour améliorer de façon appréciable la qualité de vie dans les communautés autochtones? De quelle façon donnerez-vous suite aux conclusions de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées et comment soutiendrez-vous la mise en œuvre des appels à la justice?*

### **Fédéralisme canadien**

Il existe une chance unique, pour les deux ordres de gouvernement au Canada, de réaffirmer leur partenariat et de collaborer à la résolution de ces enjeux afin d'améliorer l'économie du Canada, de relever des défis communs et d'être plus efficace dans la prestation de services aux Canadiens. Nous suggérons qu'une Réunion des premiers ministres soit organisée avant la fin de l'année afin de discuter de ces priorités, et que de telles réunions se tiennent dorénavant de manière régulière. Afin de garantir les meilleurs résultats pour les Canadiens, nous proposons que notre travail commun soit orienté par une série de principes intergouvernementaux, notamment :

- le respect du partage des compétences entre des ordres de gouvernement égaux dans la fédération;
- la reconnaissance de la diversité des politiques et des priorités provinciales et territoriales;
- l'adéquation des ressources financières avec les responsabilités gouvernementales;
- la reconnaissance que chaque gouvernement est imputable envers ses propres citoyens.

*Question 8 – Vous engagez-vous à coprésider des réunions régulières des premiers ministres, comprenant des ordres du jour et des communiqués communs qui feront consensus chez tous les premiers ministres, la première devant avoir lieu avant la fin de 2019? Adopterez-vous les principes énoncés ci-dessus? Croyez-vous que la formule actuelle encadrant les transferts fédéraux permet de faire face adéquatement aux ralentissements économiques lorsqu'ils surviennent dans des provinces ou des territoires spécifiques et sinon, quels changements lui apporteriez-vous?*

Nous anticipons avec beaucoup d'intérêt votre réponse ainsi que la possibilité de travailler avec vous dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Scott Moe  
Président du Conseil de la fédération  
Premier ministre de la Saskatchewan

c. c. Tous les premiers ministres des provinces et des territoires.





11 juillet 2019

Madame Elizabeth May, O.C., députée  
Chef du Parti vert du Canada  
Case postale 997, succursale B  
Ottawa (Ontario) K1P 5R1

Madame,

À l'aube de l'élection fédérale qui aura lieu cet automne, les premiers ministres des provinces et des territoires invitent les chefs de partis fédéraux à réfléchir à la valeur et à l'importance des relations fédérale-provinciales-territoriales.

Le Canada fonctionne à son meilleur lorsque le partage des compétences est respecté, lorsque la diversité des gouvernements et leurs différences sont reconnues et lorsque les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral travaillent ensemble à surmonter des défis communs, en tant qu'ordres de gouvernement égaux, mais distincts. À l'approche des élections, l'ensemble des premiers ministres ont une chance unique de réaffirmer leur engagement à l'égard du fédéralisme canadien. Nous invitons le gouvernement fédéral à collaborer au renforcement des relations et des institutions intergouvernementales de façon respectueuse, constructive et en favorisant la poursuite des intérêts des Canadiens de toutes les régions au pays.

Les premiers ministres des provinces et des territoires invitent le premier ministre du Canada à coprésider une Réunion des premiers ministres à la suite de l'élection fédérale afin de discuter de certains sujets prioritaires pour les Canadiens, notamment la compétitivité économique, l'emploi et la formation professionnelle, l'immigration, les soins de santé, les changements climatiques et la réconciliation avec les peuples autochtones. Ces sujets d'importance majeure ont été discutés en détail par les premiers ministres des provinces et territoires lors de leur rencontre estivale annuelle, qui a eu lieu cette semaine à Saskatoon.

Les Canadiens éliront un gouvernement fédéral cet automne et il importe que leur choix repose sur une information claire et transparente concernant la position de chacun des partis et de leur chef sur ces questions. Nous vous demandons donc de réfléchir à ces enjeux et de répondre aux questions ci-dessous.

## **Compétitivité économique**

Les Canadiens s'attendent à ce que leurs dirigeants prennent des décisions politiques visant à soutenir l'économie canadienne, stimulent la croissance économique, favorisent le dialogue avec les communautés autochtones et leurs dirigeants, et favorisent la productivité et l'innovation. Il est essentiel que tous les gouvernements au Canada assurent un juste équilibre entre l'exploitation des ressources naturelles et la sauvegarde de l'environnement, et mettent en place des procédures d'évaluation des projets majeurs de mise en valeur des ressources naturelles qui soient efficaces, transparentes, prévisibles et qui peuvent être réalisées dans des délais raisonnables. Pour assurer la confiance des investisseurs, le Canada doit se positionner comme un endroit qui soit prévisible, innovant, responsable, productif et favorable au développement des affaires. Il est essentiel, afin de bâtir des communautés plus fortes et une économie plus robuste, de procéder à des investissements dans les infrastructures économiques stratégiques, notamment dans les domaines des transports, des communications et de l'énergie. Les Canadiens attendent du gouvernement fédéral qu'il s'oppose aux politiques protectionnistes et aux mesures commerciales injustes envers les industries canadiennes, et qu'il améliore le commerce et les échanges internationaux en diversifiant ses relations commerciales, ce qui exigera la participation active des provinces et des territoires.

*Question 1 – Quelles mesures adopterez-vous afin d'améliorer la compétitivité économique du Canada? Comment allez-vous intégrer les perspectives autochtones dans ce dialogue? Quelle approche réglementaire préconisez-vous pour favoriser la certitude chez les investisseurs tout en veillant à la protection de l'environnement? Comment veillerez-vous à ce que les infrastructures économiques stratégiques soient adéquatement financées et soutenues? Allez-vous simplifier la procédure d'accès au financement fédéral destiné aux infrastructures pour les provinces et les territoires? Vous engagez-vous à réduire le nombre d'exceptions fédérales contenues dans l'Accord de libre-échange canadien? Vous engagez-vous à déployer des mesures concrètes visant la réduction du fardeau réglementaire fédéral? Offrirez-vous aux provinces et aux territoires une place à la table de négociation d'accords de commerce international? Comment soutiendrez-vous les provinces et les territoires, les entreprises, les travailleurs et les communautés lorsque d'importants partenaires économiques comme la Chine et les États-Unis imposent des restrictions injustes aux exportations canadiennes? Comment travaillerez-vous à faire en sorte que les entreprises canadiennes soient exemptées des mesures protectionnistes de type Buy America? Quelles mesures adopterez-vous afin de réduire la dépendance du Canada à l'égard du pétrole étranger et vous engagez-vous à fixer un objectif d'autonomie énergétique pour le Canada?*

## **Emploi et formation professionnelle**

Les gouvernements au Canada doivent travailler ensemble afin de soutenir des marchés du travail dynamiques, au sein desquels tous les Canadiens, y compris les groupes sous-représentés, pourront tirer parti des occasions qui leur sont offertes et obtenir les compétences dont ils ont besoin pour être productifs, mobilisés et outillés pour les emplois de l'avenir. Relever un tel défi exigera des investissements substantiels, équitables et flexibles du gouvernement fédéral, par l'entremise des gouvernements provinciaux et territoriaux afin que les Canadiens puissent avoir accès à de la formation et à du soutien sans égard au lieu où ils vivent, et qu'il en soit de même pour les travailleurs et les communautés déplacées en raison de modifications à des politiques fédérales ou de soubresauts économiques et commerciaux. Un financement fédéral équitable est aussi nécessaire afin d'appuyer l'éducation, la formation et l'emploi chez les Autochtones.

*Question 2 – Comment allez-vous travailler avec les provinces et les territoires pour créer de l'emploi et améliorer la formation professionnelle des travailleurs canadiens? Quelles mesures entendez-vous prendre pour soutenir les peuples autochtones et les groupes sous-représentés? Quelles mesures adopterez-vous pour soutenir les travailleurs, les entreprises et les communautés affectés par les décisions en matière de politiques fédérales?*

### **Immigration**

Depuis sa fondation, le Canada a toujours été reconnu comme un pays d'immigrants et, à ce jour, la part d'immigrants au Canada demeure la plus élevée parmi les pays du G8.

Une société inclusive, prospère et diversifiée est indissociable de l'immigration. Un financement fédéral accru destiné à l'établissement des immigrants dans les provinces et les territoires est nécessaire afin de soutenir plus efficacement les nouveaux arrivants, notamment au moyen de compensations additionnelles pour les provinces touchées par la migration irrégulière et l'afflux de demandeurs du statut de réfugié.

*Question 3 – Vous engagez-vous à favoriser une plus grande immigration économique, en visant l'atteinte d'une cible minimale de 65 % concernant l'admission des immigrants économiques? Vous engagez-vous à établir des normes communes raisonnables pour les délais de traitement des demandes de toutes les catégories d'immigrants économiques, qu'ils soient choisis par les provinces ou par le gouvernement fédéral? Assouplirez-vous les modalités du Programme des travailleurs étrangers temporaires afin de mieux répondre aux besoins des petites et moyennes entreprises qui ont démontré qu'elles ont de la difficulté à recruter des travailleurs canadiens? Quelles mesures adopterez-vous pour soutenir les services d'aide à l'établissement dans les provinces et les territoires? Le gouvernement fédéral reconnaîtra-t-il les besoins particuliers des provinces et des territoires en matière d'immigration?*

### **Viabilité des soins de santé et innovation**

La viabilité des systèmes de santé au Canada dépend d'un engagement du gouvernement fédéral à devenir un partenaire financier à part entière notamment par une hausse du Transfert canadien en matière de santé. Les provinces et les territoires ont mis en œuvre des outils de prestation de services novateurs afin d'offrir à leurs résidents un accès rapide à des services de qualité, conformément aux systèmes de soins de santé universels. Le gouvernement fédéral doit respecter les compétences constitutionnelles des provinces et les pouvoirs des territoires en la matière afin que ceux-ci disposent de toute la marge de manœuvre nécessaire à la gestion de nouvelles problématiques, tout en assurant le maintien du financement fédéral. Celui-ci doit également investir adéquatement dans les soins de santé et dans les infrastructures des communautés autochtones, et tenir compte des déterminants essentiels de la santé en assurant un approvisionnement sécuritaire et accessible en eau potable et en offrant des logements adéquats.

*Question 4 – Vous engagez-vous à revenir à une participation pleine et entière en matière de financement des soins de santé? Comme point de départ, augmenterez-vous le financement du Transfert canadien en matière de santé selon un facteur de progression annuel de 5,2 %, comme le recommande le Conference Board du Canada? Veillerez-vous à ce que tout programme national d'assurance médicaments soit mis sur pied en partenariat avec les provinces et les territoires et respecte les principes énoncés par leurs premiers ministres, et garantissez-vous que tout gouvernement qui souhaite s'en retirer puisse le faire de manière inconditionnelle, avec pleine*

*compensation financière? En quoi consiste votre engagement financier en vue d'améliorer la santé au sein des communautés autochtones?*

### **Changements climatiques**

Les Canadiens attendent de leurs gouvernements qu'ils relèvent les défis associés aux changements climatiques. Cela suppose entre autres qu'ils contribuent à l'atteinte des cibles de réduction des gaz à effet de serre du Canada et qu'ils augmentent leur résilience face aux effets des changements climatiques. Les provinces et les territoires mettent en œuvre des politiques d'action pour le climat en fonction de leurs besoins et priorités spécifiques. Alors même que les gouvernements mettent en place des mesures pour atteindre ces cibles et accroître leur résilience, des approches variées sont nécessaires et devraient recevoir l'appui de tous les gouvernements.

*Question 5 – En quoi consiste votre plan en matière de changements climatiques? Respecterez-vous les politiques provinciales et territoriales en matière de changements climatiques reflétant les priorités et les besoins propres à chaque gouvernement? Soutiendrez-vous l'échange international de crédits d'émissions et collaborerez-vous avec les provinces et les territoires à une démarche stratégique visant à finaliser les règles en vertu de l'article 6 de l'Accord de Paris? Travaillerez-vous avec eux afin que le financement consacré à l'atténuation des catastrophes naturelles, à l'adaptation et à la résilience face à celles-ci soit adéquat, souple et simplifié? Restaurerez-vous le seuil minimal pour l'accès au financement des Accords d'aide financière en cas de catastrophe qui avait cours avant 2015?*

### **Renforcement de la position du Canada dans l'Arctique**

Le contexte climatique, économique et géopolitique de l'Arctique est en pleine mutation. À l'international, l'Arctique est considéré comme un lieu d'investissements et de possibilités et fait l'objet d'un intérêt renouvelé, particulièrement en ce qui concerne le passage du Nord-Ouest.

*Question 6 – Comment travaillerez-vous avec les provinces et les territoires pour que la position du Canada soit renforcée, particulièrement en tenant compte des bouleversements géopolitiques internationaux? Comment entendez-vous outiller les peuples, communautés et gouvernements autochtones de la région et travailler avec eux? Quel type d'approche adopterez-vous pour investir dans l'Arctique canadien et dans ses populations?*

### **Pour que progresse la réconciliation avec les peuples autochtones**

Les Canadiens attendent de leurs dirigeants qu'ils établissent et qu'ils maintiennent avec les peuples autochtones des relations qui soient fondées sur le respect et guidées par un souci de réconciliation. Comme précisé par la Commission de vérité et de réconciliation du Canada, la réconciliation exige des gestes concrets, de même qu'« une volonté politique, un leadership commun, l'établissement d'un climat de confiance, de la responsabilisation et de la transparence, ainsi qu'un investissement important de ressources ». Les premiers ministres des provinces et des territoires ont reconnu le travail important entrepris dans le cadre de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Les provinces, les territoires, le gouvernement fédéral, les partenaires autochtones et tous les Canadiens sont interpellés pour donner suite aux conclusions de l'enquête et mettre fin à la violence.

*Question 7 – Comment travaillerez-vous à faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones? Comment travaillerez-vous à respecter la diversité des peuples autochtones à travers le*



*pays, ainsi que les rôles et les perspectives des provinces et des territoires? Quels sont votre plan et vos engagements financiers pour améliorer de façon appréciable la qualité de vie dans les communautés autochtones? De quelle façon donnerez-vous suite aux conclusions de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées et comment soutiendrez-vous la mise en œuvre des appels à la justice?*

### **Fédéralisme canadien**

Il existe une chance unique, pour les deux ordres de gouvernement au Canada, de réaffirmer leur partenariat et de collaborer à la résolution de ces enjeux afin d'améliorer l'économie du Canada, de relever des défis communs et d'être plus efficace dans la prestation de services aux Canadiens. Nous suggérons qu'une Réunion des premiers ministres soit organisée avant la fin de l'année afin de discuter de ces priorités, et que de telles réunions se tiennent dorénavant de manière régulière. Afin de garantir les meilleurs résultats pour les Canadiens, nous proposons que notre travail commun soit orienté par une série de principes intergouvernementaux, notamment :

- le respect du partage des compétences entre des ordres de gouvernement égaux dans la fédération;
- la reconnaissance de la diversité des politiques et des priorités provinciales et territoriales;
- l'adéquation des ressources financières avec les responsabilités gouvernementales;
- la reconnaissance que chaque gouvernement est imputable envers ses propres citoyens.

*Question 8 – Vous engagez-vous à coprésider des réunions régulières des premiers ministres, comprenant des ordres du jour et des communiqués communs qui feront consensus chez tous les premiers ministres, la première devant avoir lieu avant la fin de 2019? Adopterez-vous les principes énoncés ci-dessus? Croyez-vous que la formule actuelle encadrant les transferts fédéraux permet de faire face adéquatement aux ralentissements économiques lorsqu'ils surviennent dans des provinces ou des territoires spécifiques et sinon, quels changements lui apporteriez-vous?*

Nous anticipons avec beaucoup d'intérêt votre réponse ainsi que la possibilité de travailler avec vous dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.



Scott Moe  
Président du Conseil de la fédération  
Premier ministre de la Saskatchewan

c. c. Tous les premiers ministres des provinces et des territoires.